À la séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **QUATRE AVRIL DEUX MILLE DIX SEPT**, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- Étaient présents :

M. Claude Bourque Mme Diane Cossette
M. Réjean Breton Mme Francine Lehouiller
M. Serge Marquis M. Luc Adam

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.-très. est aussi présente.

2- <u>Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation</u>

- 1. Présences
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 7 et 21 mars 2017
- 4. Affaires en découlant
- 5. Parole aux citoyens
- 6. Correspondances
- 7. Dépenses
- 8. Résolutions diverses
- 9. Rapport des comités
- 10. Avis de motion
- 11. Prochaine séance du conseil
- 12. Affaires nouvelles
- 13. Période de questions
- 14. Levée de la séance.

R17-04-49 L'or

L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de monsieur Réjean Breton, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- PROCÈS-VERBAUX

7 mars 2017

R17-04-50

Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par madame Diane Cossette et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du <u>sept mars deux mille</u> <u>dix-sept</u>, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

21 mars 2017

R17-04-51

Il est proposé par madame Diane Cossette, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du <u>vingt-et-un mars</u> <u>deux mille dix-sept</u>, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

4- AFFAIRES EN DÉCOULANT

Un suivi des différents points est fait.

5- PAROLE AUX CITOYENS

Monsieur Pascal Paquette et madame Sonia Rivard informent les membres du conseil qu'ils ont choisi d'acquérir un autre terrain appartenant à un particulier plutôt que le terrain dont ils avaient fait la demande auprès de la Municipalité. Ils ont fait part également des motifs qui les ont incités à réorienter leur demande et ils donnent également des suggestions qui pourraient favoriser la venue de nouveaux citoyens dans la Municipalité.

Suite à l'acquisition de son nouveau terrain, M. Pascal Paquette et Mme Sonia Rivard demandent si ce serait possible de prolonger le réseau d'aqueduc dans le but de les desservir. Les membres du conseil lui ont fait part qu'il faudrait évaluer les coûts et les possibilités pour ensuite répondre à leur demande.

Madame Sonia Rivard tant qu'à elle nous fait part d'un projet qui lui tient à cœur et considérant que le comité de la société d'histoire et d'archéologie se réunissent demain et que le projet de Mme Sonia Rivard pourrait faire partie des orientations de la Société d'histoire et d'archéologie, on l'invite à présenter son projet au comité et par la suite, monsieur Luc Adam, pourra informer les membres du conseil.

6- CORRESPONDANCES

Le bordereau de correspondance est déposé au Livre des minutes et fait partie intégrante de la présente rubrique.

7- COMPTES À PAYER

Nom	Description	Montant
MRC D'Abitibi-Ouest	Quotes-parts – 2 ^e versement	10 086.41
Buro Concept	Fournitures de bureau	272.78
Quinc. Palmarolle Inc.	Crédit	-656.02
Abinord Ltée	Fournitures d'entretien	70.80
Soc. Can. Des postes	Média poste	130.80
Johanne Shink (petite	Frais de poste (comptes de taxes)	68.89
caisse)		
Aréofeu Ltée	Fournitures – pompiers	298.94
Canadian Tire La Sarre	Fournitures – pompiers	7.46
Techni-Lab	Tests d'eau	202.36
Asp. Pompes La Sarre	Produits d'entretien	143.60
Fiducie Desjardins	REER – Mars 2017	206.00
Épic. Marion & Fils Inc.	Bouteilles d'eau	21.95
TC Transcontinental	Publicité – Le Citoyen	596.72
Les Ent. J.L.R.	Cueillette – Mars 2017	2 304.28
9252-9783 Québec Inc.	Abrasifs et sable	2 997.17
WSP Canada Inc.	Projet Aqueduc	40 077.53
	TOTAL	56 829.67\$

SALAIRES

Johanne Shink	5 150.00	Monique Coulombe	660.01
Réjean Breton	153.77	Diane Cossette	153.77
Claude Bourque	153.77	Henri Bourque	461.34
Serge Marquis	153.77	Francine Lehouiller	153.77
Luc Adam	153.77	Chantal Gaumond	239.15
		TOTAL	7 433.12\$

COMPTES PAYÉS

# chèque	Nom	Description	Montant
C1700089	Ville de la Sarre	Tour - pompiers	10.30
C1700090	Buro Concept	Fournitures de bureau	460.24
C1700091	Garage Lacroix	Réparation du camion	159.78
C1700092	Abinord	Fournitures - pompier	29.60
C1700093	Jean-Guy Pigeon	Ent Scie à chaine	235.98
C1700094	Soc. Can. Des postes	Média poste	77.07
C1700095	Location Lauzon	Fournitures d'entretien	27.57
C1700096	Johanne Shink (Petite caisse)	Frais de poste	537.23
C1700097	Can. Tire La Sarre	Fournitures - pompiers	22.91
C1700098	Station du Coin Enr.	Essence	60.73
C1700099	Beaudry & Lapointe	Réparation du camion	440.03
C1700100	Techni-Lab	Test d'eau	202.36
C1700101	Ent. Combinées	Rép. Système téléphonique	91.98
C1700102	Ent. Roland Richard	Rép. Electricité – pompiers	548.43
C1700103	Industrie Canada	Licence radio	82.00
C1700104	Henri Bourque	Frais de déplacements	71.20
C1700105	Asp.Pompes La Sarre	Produits d'entretien	152.01
C1700106	Kenworth La Sarre Inc	Ent. véhicules -	791.49
		pompiers	
C1700107	Patrick Bouchard	Problème internet	150.00
C1700108	Les Entreprises J.L.R	Cueillette - février 2017	2 304.28
C1700109	Gino Roy Bernier	Fourn. d'entretien - pompier	120.87
C1700110	9252-9783 Qc Inc.	Abrasif: 1 156.36 Sablage de cours: 113.83	1 270.19
C1700111	Lanoix & Larouche	Rép. – fournaise de l'église	2 562.59
C1700112	Chantal Gaumond	Entretien mensuel	130.31
C1700113	9252-9783 Qc Inc.	Déneigement - 3 ^e versement	28 513.17
C1700114	Areofeu Ltée	Fournitures - pompiers	239.01
C1400115	Orizon Mobile Amos	Ent. + Rép Équipements	40.24
C1700116	Fiducie Desjardins	REER - Février 2017	164.80
C1700117	La Gallithèque	Subvention - 50%	1 350.00
C1700117	Station du Coin Enr.	Essence	14.18
C1700119	Soc. Can. des Postes	Frais de poste	298.94
C1700119 C1700120	Ghislain Proulx	Dén. – Entrées +	406.88
		patinoire	
C1700121	Ministre de Finances	Projet Aqueduc	654.00
C1700122	Chevaliers d'Iberville	Subvention	1 500.00
C1700123	Ligue de Dards	Commandite	25.00
		TOTAL	43 745.37\$

COMPTES PAYÉS – ACCÈS D

M1700032	Hydro-Québec	Aqueduc	166.68
M1700033	Hydro-Québec	Éclairage public	294.55
M1700034	***ANNULÉ***		
M1700035	Ministre des Finances	DAS - Février 2017	1 490.63
M1700036	Receveur Général	DAS - Février 2017	584.16
M1700037	Hydro-Québec	Garage, pompiers	460.86
M1700038	Bell Mobility	Cellulaire	32.95
M1700039	Hydro-Québec	207, chemin Rivière Ouest	451.81
		TOTAL	3 481.64\$
		GRAND TOTAL	47 227.01\$

7- **<u>DÉPENSES</u>**

R17-04-52

Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, les dépenses ci-dessus mentionnées sont autorisées et que la Dir. Gén. / Sec.-très. a fourni et signé un certificat qui indique que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

Et j'ai signé à Gallichan

8- RÉSOLUTIONS DIVERSES

SSI Gallichan – Démission de M. Jean-Claude Pellerin

R17-04-53

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte la démission de monsieur Jean-Claude Pellerin en tant que pompier volontaire au sein du Service de Sécurité Incendie de Gallichan pour des raisons personnelles.

Adopté.

SSI Gallichan – Démission de M. Alexandre Boily

R17-04-54

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte la démission de monsieur Alexandre Boily en tant que pompier volontaire au sein du Service de Sécurité Incendie de Gallichan car il déménage à l'extérieur de la Municipalité.

Adopté.

Fondation canadienne du rein

R17-04-55

Il est proposé par monsieur Claude Bourque, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

Que, le conseil municipal autorise la fondation canadienne du rein à faire de la sollicitation de porte en porte dans le cadre de sa campagne de financement qui aura lieu du 2 au 30 avril 2017.

Adopté.

MRC d'Abitibi-Ouest – Internet haute vitesse

R17-04-56

Attendu qu' aujourd'hui l'accessibilité à un service Internet Haute Vitesse (IHV) fiable est un moyen essentiel qui permet aux citoyens, aux entreprises et aux établissements :

• D'accéder à des renseignements, d'offrir des services et de créer des occasions qui seraient autrement hors de leur portée;

et

• De favoriser l'innovation, la croissance et la création d'emplois;

Le 4 avril 2017

Attendu que les gouvernements du Québec et du Canada ont mis en place des programmes pour développer et améliorer le service IHV pour les milieux ruraux mal desservis;

Attendu que les projets proposant de brancher les foyers ou les entreprises dans des régions mal desservies sont admissibles si le demandeur peut prouver clairement qu'ils n'ont pas accès à des vitesses de téléchargement de 5 Mbps en aval et de 1 Mbps en amont;

Attendu que les promoteurs doivent joindre à leur demande d'aide financière « ...les résolutions d'appui de toute MRC concernée et de chaque conseil municipal ou conseil de bande qui n'est pas promoteur du projet et dont le territoire est visé par le projet »;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

- QUE, le conseil municipal demande de collaborer à dresser le portrait des vitesses de connexion à Internet sur le territoire de notre municipalité;
- QUE, le conseil municipal demande d'appuyer les initiatives visant à desservir l'ensemble du territoire de notre municipalité en Internet haute vitesse.

Adopté.

PARRM - Enveloppe discrétionnaire du député Gendron

Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal demande une aide financière au député François Gendron dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal pour l'année 2017.

Adopté.

WSP - Certificat d'autorisation - Puits (P-2)

Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise la firme WSP à faire les démarches auprès du MDDELCC pour demander le certificat d'autorisation pour le puits (P-2) qui a été foré en 2013 par Groupe Puitbec sous la supervision de la firme LVM, au montant de 4 000.\$ (excluant les taxes) dans le but de régulariser le dossier afin de poursuivre les démarches du projet qui est en cours actuellement pour l'aqueduc municipal.

Adopté.

R17-04-57

R17-04-58

WSP - Surveillance des travaux

R17-04-59

Il est proposé par madame Diane Cossette, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise la firme WSP à faire la surveillance partielle des travaux d'aqueduc tel que présenté dans la présentation d'une demande d'honoraires supplémentaires au montant de 6 175.\$ (excluant les taxes).

Adopté.

Table d'action contre la pauvreté de l'A.-T.

R17-04-60

- Considérant les impacts positifs d'une telle mesure pour les personnes assistées sociales qui serait d'accroître l'autonomie, briser l'isolement, augmenter l'estime de soi, etc.
- Considérant les impacts positifs d'une telle mesure pour les employeurs qui serait une meilleure adéquation entre les besoins des employeurs et la capacité des personnes à travailler, pallier à la pénurie de main-d'œuvre, etc.
- Considérant les impacts positifs d'une telle mesure pour le gouvernement qui serait de diminuer les coûts reliés à la pauvreté, améliorer le climat social, etc.
- Considérant les impacts positifs d'une telle mesure pour la communauté et ses citoyens et citoyennes qui serait d'accroître le développement économique et social de sa communauté, améliorer la cohésion sociale, etc.
- En conséquence, il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal accepte d'appuyer la table d'action contre la pauvreté de l'Abitibi-Témiscamingue dans le but d'accepter à ce que les personnes recevant des prestations d'aide sociale, de travailler en fonction de leur capacité et ce, jusqu'à l'atteinte d'un revenu équivalent à la mesure du panier de consommation (MPC)¹, soit 17 246.\$ (2013) et ce, sans réduire les prestations d'aide sociale.

Adopté.

<u> Fabrique de Gallichan – Bingo Jambon</u>

R17-04-61

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Diane Cossette et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de verser un montant de 25.\$ à titre de commandite à la Fabrique de Gallichan pour le Bingo Jambon qui aura lieu le 9 avril prochain.

Adopté.

Le 4 avril 2017

Abat-poussière

R17-04-62

Il est proposé par madame Diane Cossette, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise l'achat de 87 600 Litres de chlorure de calcium liquide 35% tel que soumissionné au montant de 29 162.04\$ (excluant les taxes) pour l'année 2017.

Adopté.

Employé municipal

R17-04-63

Il est proposé par madame Diane Cossette, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise à faire des démarches dans le but de remplacer madame Renée Bordeleau considérant qu'elle ne revient pas comme employée municipal.

Adopté.

Inspecteur municipal et secrétaire-trésorier adjoint

Considérant que nous n'avons reçu aucune candidature, nous poursuivons la publication de ce poste par l'entremise d'Emploi Québec.

Abroger - Résolutions pour vente de terrains municipaux

R17-04-64

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal abroge la résolution R96-04-116 et les suivantes et tout ce qui est relié aux décisions antérieures concernant la vente des terrains municipaux.

Adopté.

CREAT – Cotisation annuelle

R17-04-65

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de renouveler la cotisation du CREAT au montant de 50.\$ pour l'année 2017.

Adopté.

<u>Descarreaux, arpenteurs-géomètre – Dossier Pascal Paquette et Sonia Rivard</u>

R17-04-66

Il est proposé par monsieur Réjean Breton, appuyé par monsieur Claude Bourque et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise de finaliser le dossier de lotissement auprès de Descarreaux, arpenteur-géomètre malgré le désistement de M. Pascal Paquette et Mme Sonia Rivard d'acquérir le terrain demandé antérieurement et que la Municipalité assumera les frais reliés à cette transaction.

Adopté.

9- RAPPORT DES COMITÉS

Voirie

Monsieur Serge Marquis fait part aux membres du conseil de l'évaluation de l'état des chemins suite aux plaintes que nous avons reçues pour l'état des chemins. Un document est remis à chacun des membres du conseil.

Comité des loisirs

Madame Diane Cossette fait un compte-rendu de l'activité plein air qui a eu lieu le 11 mars dernier et mentionne que ce fût une belle participation malgré la température.

Club nautique

Monsieur Réjean Breton nous informe qu'il y aura une nouvelle personne qui sera responsable du balisage de Lac Abitibi et le club Nautique laissera le ponton quelques jours au Quai public de Gallichan le temps de faire le balisage sur la Rivière Duparquet.

Aqueduc

Monsieur Claude Bourque nous fait part que les tests d'eau sont conformes et que tout va bien.

Pour le projet de mise aux normes du projet d'aqueduc, le processus d'appels d'offres est maintenant publié sur le site électronique d'appels d'offres (SEAO). Les personnes intéressées de soumissionner ont jusqu'au 13 avril prochain pour déposer leur soumissions.

Recyc-Québec nous informe des montants que nous recevrons dans le cadre du programme de recyclage pour l'année 2015.

Bibliothèque

Madame Francine Lehouiller mentionne qu'il n'y a rien de spécial au niveau de la bibliothèque.

Comité d'embellissement

Madame Francine Lehouiller mentionne qu'elle est déçue d'apprendre que Mme Renée Bordeleau ne reviendra pas pour la prochaine saison mais rien de spécial à mentionner.

Différents dossiers

Monsieur Henri Bourque, maire fait un compte-rendu des différents dossiers de la Municipalité au cours du dernier mois.

10- AVIS DE MOTION

Aucun avis de motion.

11- PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine *séance ordinaire* du conseil municipal aura lieu mardi le 2 mai 2017 à 19h00.

Une séance de travail aura lieu mardi le 18 avril 2017 à 19h00.

12- AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'est ajouté.

13- <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

Aucune question.

14- <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

R17-04-67		50 sur une proposition de monsieur Réjean eur Serge Marquis et résolu unanimement
	Maire	Dir. Gén./Sectrès.